



MAIRIE  
Chef-Lieu – 13 rue du Chatelet  
73700 LES CHAPELLES

## PROCES-VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 25 JUILLET 2024

Le 25 juillet 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Les Chapelles (Savoie), dûment convoqué le 19 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 9 - Quorum atteint

Présents : BERGER-SABBATEL Jean-Claude – BERTHIER Béatrice – BOIREAU Yann – GUICHARD Nicolas – LIGEON Marie-Cécile – MILLERET Liliane – SONDAZ Elodie – THOMAT Stéphane – VERNON Nicolas

Excusés : ANXIONNAZ Vincent – PELLECUER Paul – VEROLLET Cédric

Absentes : ANXIONNAZ Anne-Marie – FRAMMOLINI Julie

Mme MILLERET Liliane est désignée conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

L'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose « qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau ».

La Présidence est donc assurée par M. BERGER-SABBATEL Jean-Claude, 1<sup>er</sup> adjoint.

### Ordre du jour

- Communauté de Communes de Haute-Tarentaise :
  - Transfert de compétence « eau et assainissement » en présence de M. LEROY
  - Rapport d'activité 2023
  - Modification des statuts
- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Ecole / services périscolaires
  - Conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre
  - Point sur la réunion « restauration collective » avec le Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice
  - Révision des règlements intérieurs des services périscolaires
- Annulation de la délibération de la modification simplifiée n°2
- Révisions loyer d'habitation
- Demande de soutien des jeunes agriculteurs de Savoie dans le cadre de la fête de la terre
- Demande d'inscription au répertoire départemental du mobilier de l'église et des chapelles
- Demande de subvention auprès du Département de la Savoie pour la restauration du tableau Saint Bernard de la chapelle de Montgirod
- Demande de subvention auprès de Sylv'ACCTES pour des travaux sylvicoles
- Communication des demandes d'urbanisme
- Questions et communications diverses

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE

Rapporteur : M. BERGER-SABBATEL Jean-Claude

TRANSFERT DE COMPÉTENCE « EAU ET ASSAINISSEMENT » EN PRÉSENCE DE M. LEROY

Délibération n°2024-34

La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise a décidé, par délibération en date du 26 juin 2024 d'anticiper l'échéance de transfert obligatoire des compétences « eau et assainissement » aux communes, à date du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ce transfert permettra une gestion optimisée et harmonisée de l'eau et de l'assainissement sur le territoire intercommunal. Il permettra de bénéficier de la mutualisation des moyens et des services, de renforcer l'efficacité des actions et d'assurer une meilleure qualité de service pour les administrés.

Pour : à l'unanimité

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Délibération n°2024-35

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise pour l'année 2023. Un exemplaire a été distribué à chaque élu et est consultable par le public.

### MODIFICATION DES STATUTS

Délibération n°2024-36

Les statuts de l'Intercommunalité dataient de 2016, ils ont été complétés en 2018 et 2019 par 2 délibérations fixant l'intérêt communautaire et par une modification en avril 2024.

Dans le cadre de différentes évolutions législatives et réglementaires, les statuts ont nécessité d'être actualisés, cette actualisation a été adoptée par délibération du conseil communautaire, le 26 juin 2024.

Principales mises à jour des statuts par domaine :

- Compétence GEMAPI : transférée à l'APTV
- Collecte et traitement des déchets : transférés au Syndicat Mixte Savoie Déchets
- Politique du logement et du cadre de vie : conduite d'une étude pour l'élaboration du Programme Local de l'Habitat
- Voies cyclables : piste de VTT à assistance électrique
- Culture et patrimoine : mise en place d'actions supra-communales visant à promouvoir la culture et le patrimoine de la Haute-Tarentaise
- Transports/mobilité : actions des transports de second rang
- Accessibilité et handicap : mise en place d'une commission intercommunale

Cette modification des statuts nécessite une approbation des 8 communes du territoire dans les 3 mois.

Pour : à l'unanimité

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : M. BERGER-SABBATEL Jean-Claude

Aucune observation n'étant formulée quant à la rédaction du procès-verbal du 14 juin 2024 ; il est arrêté par tous les membres présents.

### ÉCOLE / SERVICES PÉRISCOLAIRES

Rapporteur : Mme SONDAZ Elodie

CONSEIL D'ÉCOLE DU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

Conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre en date du 20 juin 2024 :

- Rentrée scolaire 2024/2025, le lundi 02 septembre 2024 :
  - o Prévision d'effectifs : en augmentation : 59 enfants inscrits pour la rentrée 2024
  - o L'organisation est reconduite avec 3 enseignants et 3 classes
  - o Le Sou des Ecoles présentera les missions de l'association lors de la rentrée au cours d'un moment convivial café/croissant

- Projet pédagogique LVE (Anglais) : la demande de co-intervention a été validée par l'IEN pour une durée de 3 ans. L'intervenante actuelle n'a pas souhaité renouveler son contrat, les recherches et contacts pour recruter un nouvel intervenant sont en cours. En son absence, ce domaine d'enseignement sera pris en charge par les enseignants.
- Budgets : les différents comptes sont soldés : compte mairie, compte USEP (coopérative de l'école) et soutien financier du Sou des Ecoles permettant la mise en place de projets tout au long de l'année.
- Travaux : en vue de l'augmentation des effectifs, des travaux de réorganisation sont prévus dans l'été.

#### POINT SUR LA RÉUNION « RESTAURATION COLLECTIVE » AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-SAINT-MAURICE

En attente d'éléments complémentaires, ce point sera traité à un prochain conseil municipal.

#### RÉVISION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

##### *Délibération n°2024-37*

Le Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice, fournisseur des repas pour la cantine scolaire a fait la demande que les réservations soient effectives plus tôt (15 jours au lieu d'une semaine actuellement)  
Le règlement intérieur de la restauration scolaire fixant le délai pour les inscriptions a été modifié en conséquence, pas de changement pour les garderies périscolaires qui restent à une semaine.  
Les familles seront informées par mail.

Le Conseil municipal a pris acte de la démission de Mme MICHEL Céline, effective à la rentrée de septembre. Un appel à candidatures est lancé pour un contrat à temps partiel pour effectuer l'entretien des locaux et les services périscolaires.

Pour : à l'unanimité

#### *ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2*

*Rapporteur : M. BERGER-SABBATEL Jean-Claude*

##### *Délibération n°2024-38*

Après avis auprès du service instructeur et du cabinet qui a élaboré la première modification simplifiée, il apparaît que la délibération n°2024-32 du 14 juin 2024 n'est plus nécessaire. La modification simplifiée n°2 ne sera donc pas engagée.

Pour : à l'unanimité

#### *RÉVISION LOYER D'HABITATION*

*Rapporteur : M. BERGER-SABBATEL Jean-Claude*

La municipalité, en tant que propriétaire bailleur, est dans l'obligation de fournir aux locataires, lors de la signature d'un nouveau bail, une copie du DPE (Diagnostic de Performance Energétique). Lorsque les logements sont classés F et G, la révision du loyer est interdite.  
De ce fait, les DPE vont être réalisés dans les différents logements communaux, dans cette attente, il n'y aura pas de révision de loyers.

#### *DEMANDE DE SOUTIEN DES JEUNES AGRICULTEURS DE SAVOIE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA TERRE*

*Rapporteur : M. BERGER-SABBATEL Jean-Claude*

##### *Délibération n°2024-39*

Suite à la demande des Jeunes Agriculteurs de Savoie, le Conseil municipal vote une aide financière de 100€ pour l'organisation de la Fête de la Terre qui aura lieu à la Rosière les 10 et 11 août 2024.

Pour (4) : BERTHIER Béatrice – LIGEON Marie-Cécile – MILLERET Liliane – VERNON Nicolas

Abstentions (2) : BERGER-SABBATEL Jean-Claude – THOMAT Stéphane

Contre (3) : BOIREAU Yann – GUICHARD Nicolas – SONDAZ Elodie

*DEMANDE D'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE DÉPARTEMENTAL DU MOBILIER  
DE L'ÉGLISE ET DES CHAPELLES*

*Rapporteur : Mme BERTHIER Béatrice*

*Délibération n°2024-40*

Un inventaire du patrimoine culturel a été réalisé avec les services du Département. Compte-tenu de l'intérêt patrimonial, le Conseil municipal demande la protection de l'ensemble du mobilier de l'église et des chapelles, au titre du Répertoire Départemental, afin de bénéficier d'une aide départementale sous forme de conseil et de subvention pour tous travaux de conservation-restauration et de mise en sécurité contre le vol.

Pour : à l'unanimité

*DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE  
POUR LA RESTAURATION DU TABLEAU SAINT BERNARD DE LA CHAPELLE  
DE MONTGIROD*

*Rapporteur : Mme BERTHIER Béatrice*

*Délibération n°2024-41*

Dans le souci de maintenir le patrimoine culturel existant, le Conseil municipal approuve la restauration du tableau Saint Bernard de la chapelle de Montgirod pour un devis d'un montant de 9 270€ et sollicite dans le cadre du Répertoire Départemental, une aide pour ces travaux de restauration.

Pour : à l'unanimité

*DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE SYLV'ACCTES POUR DES TRAVAUX  
SYLVICOLES*

*Rapporteur : M. VERNON Nicolas*

*Délibérations n°2024-42 / 2024-43*

Suite à la proposition de l'ONF, des travaux de dépressage et d'éclaircie des parcelles situées en forêt communale de Changelina sont programmés pour 2024. Le montant des travaux s'élève à 4 620.45€ HT.

Une subvention auprès de Sylv'ACCTES est sollicitée pour un montant de 2 310.20€.

Cette subvention est envisageable grâce à l'adhésion à l'association PEFC qui certifie la gestion durable des forêts. Le Conseil municipal d'adhérer à l'association PEFC pour un montant de 40€ tous les 5 ans.

Pour à l'unanimité

*COMMUNICATION DES DEMANDES D'URBANISME*

*Rapporteur : M. BERGER-SABBATEL Jean-Claude*

Point sur les dossiers examinés en commission :

- PC COLMET--DAAGE Gaël au Chef-Lieu pour la rénovation d'un bâtiment
- PC HAY Leslie au Chef-Lieu pour la rénovation d'un bâtiment
- DP GAIMARD Kim / GRUGET Malo à Montgirod pour la construction d'une terrasse en bois
- DP GAIMARD Kim / GRUGET Malo à Montgirod pour le changement d'une fenêtre en porte-fenêtre
- DP DOUCET Marine / Olichon Sébastien à Picolard pour des travaux sur une construction existante

- L'entreprise PASSIFEC qui contrôle le défibrillateur propose une formation gratuite. La date non fixée à ce jour sera communiquée sur notre site Internet.
- Nouveau bâtiment scolaire : des demandes de subvention sont en cours, il apparaît que les montants sollicités ne seront pas ceux attendus. La commission finances doit se réunir afin d'établir un plan financier pluriannuel.
- Un constat a été fait que de nombreux pigeons envahissent le clocher de l'église, provoquant des dégradations. Un contact est pris avec la société Paccard afin de mettre fin à cette nuisance.
- Suite à une modification législative : le financement des AESH sur le temps de pause méridienne est désormais pris en charge par l'Etat.

Les Chapelles, le ..03 octobre 2024.....

Le Maire-Adjoint,  
Jean-Claude BERGER-SABBATEL



Secrétaire de séance  
Liliane MILLERET

